Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 31 (1893)

Heft: 3

Artikel: On coo que roncliè po dou francs

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-193446

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

- Oui, pour ce qui est de Claudette, mais non pour ce qui regarde Micheline. Elle est bien réellement...
- Tais-toi! fit André si impérativement qu'il n'osa pas continuer. Je réfléchis à ces choses-là depuis longtemps et j'ai fait, sans mettre personne dans ma confidence, une petite enquête. Je t'ai rencontré plusieurs fois, rôdant vers les Trillettes, et ça ne t'allait point de m'y voir. La Micheline avait peur de toi, elle se sauvait quand elle t'apercevait; car si tu as donné à tous cette idée qu'elle est jeteuse de sorts, elle croyait, elle, que tu avais seul cet étrange pouvoir. Elle est superstitieuse plus que tout autre, la malheureuse, et elle n'osait ni t'accuser ni même se défendre.
- C'est vrai, ça? demanda maître Abelin.
- Si vrai, répondit André, que ce misérable, une fois disparu, il n'y aura plus à Charanelle ni incendies, ni empoisonnements de bêtes.
- Eh bien, c'est une fière canaille, tout de même! maugréa le fermier. Tu vas le remettre aux gendarmes, alors?
 - Le jeune homme réfléchit un instant.
- Ça dépend, fit-il, tandis que le visage de l'autre s'éclairait soudain. J'aimerais autant qu'il allât se faire pendre ailleurs. Voici... continua-t-il en se tournant vers lui, mais avant, père, faites donc entrer le voisin et son gar-çon, je veux des témoins.

Le fermier alla les chercher, et il reprit devant les deux paysans stupéfaits:

- Voici ce qu'il va répéter :
- « C'est moi qui ai empoisonné vos bêtes et qui ai fait dans le village tout le mal dont on accusait la vieille des Trillettes, »
- Que m'arrivera-t-il, si je répète? demanda-t-il.
- Tu seras libre! Entendons-nous... tu n'auras point de prison; mais tu quitteras le pays, aujourd'hui même, ce soir, et tu iras assez loin pour qu'on n'entende plus parler de toi. Le jour où je saurai que tu ròdes encore par là, je te fais arrêter. Allons, es-tu décidé, oui ou non?

Il fallait bien qu'il le fût. Il eut un geste d'insouciance et fit l'aveu demandé.

Alors André appela un garçon de la ferme et lui commanda de suivre ce gredin jusque chez lui, afin qu'il lui remit l'argent des bêtès mortes, sans quoi, tant pis pour lui, il le faisait prendre immédiatement, de même qu'il le ferait le lendemain s'il n'avait point dégueroi.

L'homme partit tête basse, avec un éclair dans les yeux, et quand il fut loin il se tourna, et sans se gêner devant le paysan qui l'accompagnait, il montra le poing à la ferme et lança une menace. Puis, continuant son chemin, il grommela entre ses dents:

— Baste! Claudette ne trouvera point de sitôt un épouseur!

Ce en quoi il se trompait.

L'église de Charanelle est trop petite pour contenir le nombre des curieux qui se pressent et se bousculent, car chacun veut voir la noce qui va arriver tout à l'heure.

Nous sommes à la fin de septembre, le ciel est bleu, la campagne ensoleillée; les arbres ont revêtu leur parure d'or et de pourpre comme le manteau d'un roi, des hirondelles sillonnent encore l'air et là-haut, dans le clocher élancé de l'église, les cloches sonnent à toute volée.

Leurs voix s'envolent dans l'immensité, joyeuses et vibrantes comme un hymne d'allégresse. Soudain les paysans se reculent, un mur-

mure parcourt tout le monde:

- Voici les mariés!

Elle est mignonne, blonde comme une gerbe, avec des yeux clairs et l'incarnat des roses sur les joues.

 Ah! qu'elle est jolie! chuchote-t-on sur son passage.

Elle donne le bras à un gros homme à face épanouie, tout fier de la sentir à ses côtés.

Le marié est brun autant qu'elle est blonde; grand, solide, bien bâti, il se penche vers une petite vieille toute ridée, encore alerte cependant et qui lève haut la tête en passant devant les paysans.

Car ce mariage n'est pas seulement une joie pour elle, l'avenir assuré de sa petite-fille, c'est encore sa réhabilitation, à elle.

André Abelin, le plus riche gars de Charanelle et des environs, n'aurait point voulu, en épousant Claudette, entrer dans une famille de sorciers.

Cette union enlève du coup la croyance bête des gens superstitieux.

Elle pense à ça, la bonne vieille, en montant les marches de l'église, tandis que maître Abelin, souriant à la jolie tête qui lui va à l'épaule, se dit à part lui que la plus cossue du village n'aurait pu cependant apporter à son fils un pareil trésor de grâce, de candeur et de bonté.

Elle a tout pour elle, cette petite Claudette aux yeux bleus. Elle est jolie, douce et vaillante comme pas une. Elle sera, en outre, une bonne femme de ménage, économe et travailleuse, car elle a fait ses preuves; et, bien qu'il ne pense plus du tout aux sorciers, le fermier ne peut s'empêcher d'avouer qu'il a, comme son fils, été ensorcelé... par le charme de cette enfant.

On coo que roncliè po dou francs.

Lâi a dâi dzeins, dè clliâo que sè recordont dein lè lâivro, que préteindont qu'on pâo savâi cein qu'est on hommo, rein qu'ein lâi tateint la téta. Diont qu'on trâovè per dézo la tignasse dâi bossès que marquont se lo gaillà est 'na bravà dzein âo bin 'na tsaravoûta. Lâi a la bossa dâi dzanliès, dè la dzalosi, dâi rupians, dài dzeins charitablio, dâi bracaillons, dâi mâlins coo, dè la gormandi, dè la braga, dâi taborniô, dè la tsaropiondze, dâi larro, dâi farceu, enfin, quiet! dâi bossès po ti lè défauts et po totés lè qualità, que ma fài y'ein a que dussont avâi la téta tota grebolua. On dit mémameint què dè vouâiti martsi on gaillâ on pâo recognâitrè se l'est 'na dzein de sorta âo bin on chenapan. Çein mè parè on bocon molési. On pâo bin recognâitrè on nantset, on campin, on novieint, on bicllio âo bin on bossu; mâ po dè derè qu'on lulu est on mau-deseint, on bregand âo bin on bravo hommo, rein què dè lo vairè, ne sé pas!

Portant lâi a oquiè.

On gaillà avâi dein son verdzi dâi z'âbro tserdzi dè fruita: dâi pérai, dâi pomâi, dâi proumâi et dâi premiolâi; mâ totès lè nés, quand cein approtsivè d'étrè mâo, on lâi maraudâvè cein que sè poivè medzi, que ma fâi, n'avâi pas onco étâ fotu dè férè la pe petita tâtra âi premiaux et coumeint restâvè à l'autro bet dâo veladzo, ne poivè pas sè veilli tandi lo né po accrotsi lo larro.

- N'ia pas! se fe, faut trovâ moïan dè gravâ à cé chenapan dè voleu dè mè déguenoutsi mon bin. Adon coumeint l'avâi liaisu dein on lâivro que lè voleu martsivont ein branleint lè brés et ein tegneint lè pâodzo ein défrou, lo gaillà s'est met à vouâiti lè dzeins que passâvont, et m'einlévine se ne vâi pas martsi on lulu, que restâvè découtè son verdzi, que tracivè ein branleint lé brés coumeint 'na dagne dè relodzo, et avoué lè pâodzo ein défrou.
- Mè bombardài se ne vouaiquie pas mon larro, se sè peinsà!

Adon, ye va dråi vers li etlåi få: • Ditès-våi, l'ami, dinsè et dinsè, totès lè nés on mè vint maraudà dein mon prå, que ne vu pas étrè fotu dè pi eimportà pliein on copon dè fruita. Se vo baillivo dou francs pè né, voudrià-vo vo veilli qu'on ne vignè pas mè grulà elliào z'àbro. •

— Ye vu bin, repond l'autro, po vo férè servico...

Du adon, diabe lo pas qu'on est retornà à la marauda. Quand s'ein vegnâi lo né, lo gaillà que dévessâi monta la garda, allàvè tot bounameint sè cutsi, et gâgnivè sè dou francs ein roncllieint dézo son lévet; kà c'étâi bin li qu'étâi lo larro, et coumeint l'amàvè atant lè dou francs que n'einbottà dè pronmès et dè premiaux, n'a pe rein robà, po férè à vairé que l'affanàvè cé ardzeint.

Les ministres tombés.

En songeant aux changements de Cabinets si fréquents en France, vous vous êtes sans doute souvent demandé ce que deviennent les ministres tombés; car on peut supposer qu'après avoir rempli de si hautes fonctions, il doit leur paraître quelque peu étrange de rentrer brusquement dans la vie ordinaire.

Voici pour quelque-uns d'entre eux ce que nous dit le Gaulois:

M. de Freycinet se contentera de ne plus aller au ministère de la guerre chaque matin et chaque après-midi; car il ne quitte jamais le confortable hôtel, souvent décrit, qu'il habite, rue de la Faisanderie, et que décora son neveu, le peintre Humbert. Au lieu de partir chaque jour à huit heures du matin — comme il le faisait avec une ponctualité militaire — il descendra dans son cabinet, situé au premier étage et attenant à un vaste hall, rempli de hautes plantes vertes. Il causera plus longtemps avec